

# Source - Infos

## Automne 2022

### Bulletin municipal L'Hermenault



Dans ce numéro :



**Page 2 : Le mot du Maire** - Pages 3 & 4 : **Réunions du Conseil** - Pages 5 à 8 : **Infos diverses**

**Pages 9 à 13 : Infos associations** - Pages 14 & 15 : **Histoire** - Page 16 : **jeux**

*Les procès verbaux de réunions de conseil sont résumés. Pour plus de détail, vous pouvez les consulter en mairie.  
Délibérations des : 8 juin, 8 juillet et 8 septembre 2022*

Mairie de L'Hermenault 13, rue de la Gazellerie Tél : 02.51.00.13.18

Mail : [mairie@lhermenault.fr](mailto:mairie@lhermenault.fr) Internet : [www.lhermenault.fr](http://www.lhermenault.fr)

**Horaires** : lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h30 et mardi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

**Agence postale communale mairie de L'Hermenault** Tél : 02.51.87.79.85

**Horaires** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 12h

Conception et mise en page : Jm Jamin - Lecture et correction : J-P Gadé - Impression et distribution : Mairie de L'Hermenault

## Le mot du Maire



Après un été chaud où les incendies ont occupé l'actualité, laissant la covid et la guerre en Ukraine au second plan, nous voilà plongés dans le pouvoir d'achat et les augmentations des prix sur les énergies.

À L'Herminault, les activités ont repris. Le club de basket a pu organiser sa *fol'run* qui avait dû être annulée en juin dernier pour cause de chaleur excessive. Le week-end suivant, *la foire à l'ancienne* reprenait place dans notre bourg malgré l'absence du concours des parthenaises et de l'interdiction préfectorale de la foire aux volailles de races anciennes. Ce fut une réussite dès le samedi soir avec l'animation sur la place du marché, la retraite au flambeau et le feu d'artifice.

Le samedi 10 septembre, nous organisons *le congrès départemental des pompiers*. Celui-ci avait déjà eu lieu en 1979. Toutes les autorités du département étaient présentes ou représentées. Les remises de décorations se sont effectuées dans le cadre magnifique du château de la famille Hébert que nous remercions.

Toutes ces manifestations ont permis aux Herminaultais de se retrouver dans un contexte de convivialité.

Les enfants ont repris le chemin de l'école depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Les effectifs de l'école Jules Verne restent stables et ceux du RPI Notre Dame ont légèrement baissé.

Les entraînements de sport et parfois les championnats sont commencés. Notre terrain de foot souffert de la sécheresse, les restrictions départementales ne nous permettant pas d'arroser normalement.

### **Du côté des travaux :**

Les appartements situés au-dessus de la boulangerie sont terminés.

Les voûtes et arcs de l'église ont été refaits et les murs sont en cours.

L'atelier de service devrait être livré fin novembre comme prévu.

Le carrefour Pouillé / St-Valérien - L'Herminault est terminé.

L'agrandissement du pôle santé a commencé et l'aménagement de la place des marronniers débutera dès que les conditions météorologiques le permettront.

La subvention du city stade par l'agence nationale du sport nous a été accordée à hauteur de 50 % soit 43 237 €. L'état nous ayant attribué 30 %, reste à charge pour notre collectivité 20 % soit 17 295 €. Les travaux se réaliseront dès que nous aurons obtenu les autorisations administratives.

Nous avons reçu le plan de bornage du nouveau lotissement. Les négociations sont en cours avec les riverains pour le chemin doux.

En cette période de fin d'année, attention aux personnes qui vous sollicitent pour la vente de calendriers.

Pensez à vos vaccins grippe et covid. L'hiver approche. Prenez soin de vous.

**Nous nous retrouverons le vendredi 13 janvier 2023 à 19 heures salle du Jary pour les traditionnels vœux.**

Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent leurs vœux de santé, de bonheur et réussite pour 2023.

Le maire, Yves GERMAIN.



# Les réunions du Conseil Municipal

## ATELIER DE SERVICES - AVENANT LOT N°2

L'avenant n°1 adopté le 2 mai 2022 concernant le lot n°2 du marché de l'atelier de services d'un montant de + 8 545.69 € HT a été revu à la baisse. Un changement de prix permet de le ramener à un montant de 6 995.07 € HT.



Atelier de services en cours de construction (le 15 octobre 2022)

## ACHAT DU TERRAIN CITY-PARK

Le Conseil municipal a validé l'achat d'un terrain de 2 300 m<sup>2</sup> pour 3 949,37 €, auxquels s'ajoutent les frais de bornage et d'arpentage liés à la vente. Un plan de bornage a été effectué par le géomètre. Afin de faciliter l'entretien du city-park, il est préférable d'acheter 117 m<sup>2</sup> supplémentaires, soit un total de 2 417 m<sup>2</sup> pour 4 150,27 €.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'achat de cette parcelle.



**LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?**

65 ans Vendée **caue** Conseil d'Architecture Urbaine et de l'Environnement

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.

CONSTRUIRE ADAPTER  
AGRANDIR SURELEVER  
REHABILITER DIVISER

02 51 57 44 95  
caue@caue85.com  
en savoir + www.caue85.com

Source - Infos

## FOIRE A L'ANCIENNE

### DEVIS SECURITE ET FEUX D'ARTIFICE

Les frais de sécurité se sont élevés à 1 423.20 € TTC. Et 3 000 € TTC pour le feu d'artifice .



Comme cela est l'usage, ces frais ont été à la charge de la commune et validés par le conseil municipal.

## TIRAGE AU SORT JURY D'ASSISES

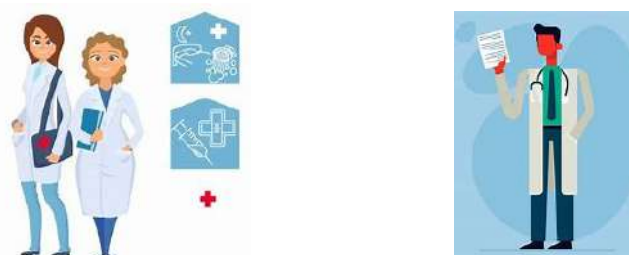
Notre commune est regroupée avec la commune de Sérigné qui a été désignée commune responsable du tirage au sort et de la liste préparatoire au Tribunal Judiciaire. À partir de la liste électorale de la commune, il convient de désigner deux personnes.

Les noms de GUINAUDEAU Didier et GIGOUX Nicole ont été tirés au sort .



## MOTION RELATIVE À L'ACCÈS AUX SOINS

Le conseil soutient le président de la Communauté de Communes dans la demande au Ministre de la Santé et de la prévention ainsi qu'aux parlementaires de faire respecter le principe fondamental d'égal accès aux soins de nos territoires ruraux.



Réunions de conseil

## Les réunions du Conseil Municipal

### POJET DE LOCATION DU PRESBYTERE

Le presbytère situé au 49 rue du Commerce est vacant depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 .

Celui-ci dispose notamment d'un rez-de chaussée de 105 m<sup>2</sup>, d'une chaufferie, de deux salles de bain et deux toilettes.

Dans l'attente de pouvoir proposer un projet pour ce bâtiment (éventualité d'une installation d'une Maison Assistante Maternelle), M. le Maire propose de pouvoir le mettre en location.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à faire les démarches nécessaires pour la location du logement ci-dessus désigné.

### LOGEMENTS BOULANGERIE - AVENANTS

Plusieurs avenants doivent être signés concernant des travaux .

#### En moins-values :

- Peintures des volets et baguettes d'angle.
- Installation du chauffage.

#### En plus-value :

- Organigramme des serrures.

**Lot 4 :** Sarl VEQUAUD Peintures - Sols souples collés : - **260,00 € HT.**

**Lot 6 :** CHAUFFEO Chauffage : - **1 650.95 € HT.**

**Lot 2 :** BOUILLAUD LOIC Charpente bois : + **1 437.50 € HT.**

Soit un total de - **473.45 € HT.**

Le Conseil Municipal approuve ces avenants et autorise M. le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

### BAIL ET FIXATION DU LOYER

Les deux logements au-dessus de la boulangerie sont disponibles à la location.

Afin de pouvoir les louer le montant des loyers qui seront appliqués doit être défini . Il est précisé que ceux-ci seront nets de charges locatives puisque les locataires s'en acquitteront directement.

Étant des logements sociaux, le tarif applicable en 2022 est fixé à **8.14€ le m<sup>2</sup>** soit pour :

Logement de 52 m<sup>2</sup> : loyer mensuel **423.28€**

Logement de 64 m<sup>2</sup> : loyer mensuel **520.96€**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer les baux de location pour les loyers des logements ci-dessus désignés.

### QUESTIONS DIVERSES :

#### Chocolats de Noël :

Une réflexion devra avoir lieu concernant leur distribution aux résidents de l'EHPAD.

#### Voirie et circulation:

- Déplacement du sens interdit rue de la Meule suite à la création du nouveau parking.

- Afin de limiter la vitesse route de Longèves, il conviendrait d'installer un nouveau panneau d'entrée de bourg.

- L'installation d'un panneau STOP rue de la Gazellerie serait nécessaire car de nombreux véhicules ne respectent pas la priorité à droite.

- Une réflexion doit avoir lieu concernant la mise en place d'arrêts minutes pour permettre à la clientèle des commerces de stationner.

#### Salle du Jary :

Il convient de mettre à jour les tarifs fixés pour la location de la salle du Jary.

L'électricité passera de 19 à 30 centimes le kWh. Le tarif de l'eau et de l'assainissement passera de 2.16€ à 9.00€ le m<sup>3</sup>.

Celui du gaz ne change pas.

Une caution de 500€ sera demandée pour chaque location aux personnes extérieures à la commune.

#### Bibliothèque :

Le Maire informe que la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée souhaite mettre en réseau toutes les bibliothèques du territoire.

### NOUVEAU SERVICE



Suite à la cessation d'activité de M. Thierry GARNIER, vous pouvez désormais en cas de besoin faire appel à Monsieur **Jérémy BÉCOT** au **06 30 72 16 73** .

[jeremybecot@gmail.com](mailto:jeremybecot@gmail.com)



## Infos diverses



*Finition des voûtes*

### Travaux de restauration de l'église

La période des congés a légèrement ralenti les travaux mais le rythme a repris en septembre et octobre. Le remontage des voûtes en pierre moellons est terminé.

Un temps de séchage est nécessaire avant l'installation de la charpente qui devrait se faire dans quelques semaines.

Le plan de montage a été réalisé, il sera validé cette semaine par l'architecte M. Péricolo.

Aujourd'hui l'équipe travaille sur la partie intérieure, le piquage des pierres ainsi que la restauration des colonnes.

Le carottage des tirants nécessaires au renforcement du clocher sera réalisé début de semaine.



*Taille des pierres*

Les pierres défectueuses seront remplacées par des pierres taillées à l'identique à partir d'un bloc au fur et à mesure des besoins dans le respect de la construction de l'époque.



Calque

La réplique de la rosace du tour d'un des vitraux est effectuée par le responsable du chantier à partir du calque qu'il a réalisé.



Piquage des pierres



Voilà, l'avancement de la restauration progresse normalement, avec parfois quelques légers retards mais dans l'ensemble on tient le planning compte tenu de l'importance du chantier.

Pierre Grosz. (le 13 octobre 2022)



## Infos diverses



Outre la foire à l'ancienne, d'autres événements se sont déroulés à L'Hermeault en cette année 2022. Ainsi en septembre ont eu lieu le **congrès départemental des pompiers** et fin juillet début août, **un rassemblement de vieilles voitures et de motos**. Les photos qui suivent relatent ces manifestations.

### Le congrès départemental des pompiers

La journée des sapeurs-pompiers et le congrès des centres de secours de Vendée, sous la direction de Mathieu Malresse, chef de corps et directeur du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), se sont déroulés dans la commune et plus précisément dans le parc du château mis à la disposition par la famille Hebert, propriétaire du château, spécialement pour l'événement.

Le préfet Gérard Gavory, accompagné de Mathieu Mairesse, contrôleur général, et de Bérangère Soulard, présidente du Sdis ont passé les troupes en revue puis après les décorations et autres distinctions, la garde descendante

a remis le drapeau à la garde montante du centre de secours de L'Hermeault-Pouillé qui en a, désormais, la charge pour un an .

Le maire Yves Germain, note : « C'est la deuxième fois, après le 24 juin 1979, que L'Hermeault à l'honneur d'organiser cette journée des sapeurs-pompiers. »



Défilé



Discours de monsieur le député



Discours de monsieur le Préfet



Discours de monsieur le maire



Discours du chef Franck Chauveau



Mesdames et messieurs les maires de communes voisines



Président de l'amicale des sapeurs pompiers



Messieurs les élus



## Infos diverses

### Congrès départemental des pompiers

Septembre 2022



Cette journée fut un rendez-vous convivial et chargé de souvenirs.



### Rassemblement de vieilles voitures et motos fin juillet début août 2022









# Infos associations



Nous proposons différentes formules pour répondre au tennis en compétition et en loisir.

Cours collectifs sur les sites du Langon et L'Hermenault du 15/09 au 30/06 par une monitrice DE et un éducateur.

Accès aux 2 salles (Le Langon / L'Hermenault) et aux 6 terrains extérieurs grâce à un planning de réservation mis en ligne sur son espace licencié (TENUP).

## Pour tous !

Pour les « non-licenciés », la location d'un court de tennis est possible sur :

- Le Langon : Supérette Halles Dis.
- L'Hermenault : Supérette Proxi.
- Mouzeuil-Saint-Martin : Boulangerie.
- Sérigné : à la supérette Proxi.



## Challenge Clubs Formateurs 2022-2023 et Ambition Club 2024, Rejoignez notre club au service des sportifs !

M. MALVAUD David : 06/85/10/95/55  
ou mail : [malvaud.david@wanadoo.fr](mailto:malvaud.david@wanadoo.fr)

Nos 5 sites :



Salle de tennis du Langon



Salle omnisports de L'Hermenault



Court extérieur de L'Hermenault



Court de Mouzeuil



Court extérieur Le Langon



Court de Longèves



Court de Sérigné



## CLUB DE L'AMITIÉ

Le club compte aujourd'hui 80 adhérents. Tous les jeudis 38 à 40 personnes, le nombre de participants étant variable, reprennent doucement les activités.

Avec le club de St-Maturin un voyage de 6 jours a été organisé destination *Ste-Maxime* du 21 au 26 octobre 2022. Quinze personnes ont répondu présentes à l'invitation. Quant à notre sortie au *Poucton Fenouiller* le jeudi 3 novembre 2022 nous sommes 43 inscrits.

Une sortie de Noël le jeudi 3 décembre 2022 à *St Pierre du Chemin restaurant JB* est prévue et notre premier concours de belote depuis le confinement aura lieu le samedi 17 décembre à la salle du Jary.

La présidente : Sylviane Gourdeau

## Solution des mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	O	U	S	K	O	U	R	I		O	C
2	O	U		O	O		S	E		L	E	A
3	U	R	B	I		P	A	G	N	Y		L
4	S		A	N	A	L		G		O	B	I
5	T	E	D		L	U	C	I	A	N	I	
6	A	S	I	L	E	S		A	I	N	S	I
7	K			O			I	N	R	A		
8	I	F		R	O	S	S	I		I	N	H
9		I		I	R	E			I	S	E	O
10	B	O	C	E	L	L	I		F	E	R	S
11	E	R	E			L		O			E	H
12	R	I	S		B	A	R	Z	O	T	T	I

## Infos associations

### L'OUTIL EN MAIN DU PAYS DE L'HERMENAULT (12<sup>ème</sup> année)



L'Outil en Main  
Pays de l'Herminault

Pour commencer cette 12<sup>ème</sup> année de fonctionnement, Gens de Métier et enfants se sont retrouvés sous notre stand à la Foire à l'ancienne le 4 septembre 2022. Chacune et chacun étant très heureux de renouer avec cette « coutume » pour accueillir les très nombreux nouveaux enfants.

Cette année 2022 - 2023 rompt avec ce à quoi nous étions habitués. En effet la liste est complète avec 13 enfants, alors que durant le Covid ils étaient moins de 10. Il n'y a qu'une fille dans nos effectifs.

Les nouveaux inscrits représentent 80 % du total et pour deux communes, c'est la première fois que nous recevons un de leurs enfants. L'association a eu beaucoup de plaisir à les inscrire.

Les séances ont débuté le 24 septembre, avec un effectif qui, pour les Gens de Métier s'est enrichi de deux bénévoles, une couturière et un électricien. Merci à eux d'être venus nous rejoindre et bienvenue parmi nous.

Les ateliers proposent donc 14 métiers : couture, broderie, dentelle aux fuseaux, dessin, peinture, sculpture sur bois, marqueterie, menuiserie, métallerie, électronique, électricité, mosaïque, zinguerie/couverture et taille de pierre. Cependant, considérant les surfaces disponibles, seulement 13 postes de travail peuvent être « armés » le samedi matin.

Le succès de notre association ne se dément pas, bravo et merci aux Gens de Métier et aux parents / enfants qui ont répondu présents et nous ont fait confiance. Merci aussi aux municipalités qui, grâce aux subventions versées permettent de ne pas augmenter la cotisation annuelle des enfants.

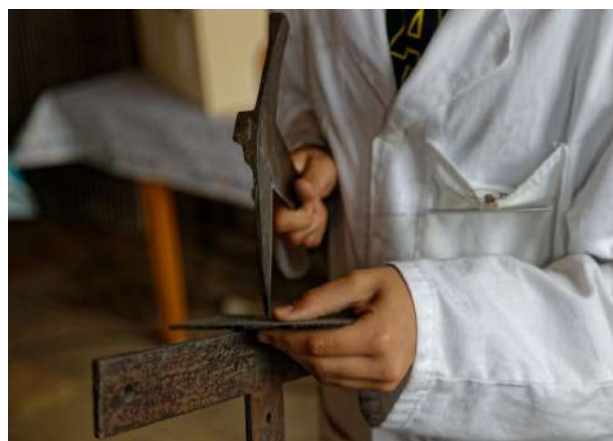


Si vous le souhaitez, vous pouvez nous rendre visite, pendant les initiations, le samedi de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires. Nous serons très heureux de vous accueillir dans nos installations.

L'association accueille des gens de métiers manuels, passionné(e)s par la transmission du savoir-faire ; n'hésitez pas à nous contacter au 02 51 00 19 05 ou au 02 51 87 70 67. Pour inscrire vos enfants ayant entre 10 et 13 ans, ce sont les mêmes numéros, les places sont limitées.

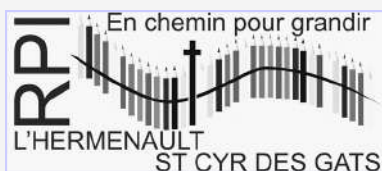
Bonnes vacances et bonne année 2023.

C. GUILLOTEAU Président de l'OEM  
du Pays de L'Herminault.





## Infos associations



L'année scolaire est partie sur les chapeaux de roues pour les 2 écoles du RPI L'Hermenault / St-Cyr-des-Gâts.

La fin des travaux de rénovation de l'école Notre-Dame de L'Hermenault au printemps dernier a permis aux enfants d'être accueillis dans une école neuve, lumineuse et agréable à vivre.

Cette année scolaire 2022-2023 est tournée autour des émotions qui partent dans tous les sens dans le cœur et dans la tête de nos élèves.

Nous allons apprendre à les reconnaître et les maîtriser à travers différents projets : la littérature, le cinéma, le vivre ensemble, des activités avec les artisans locaux, un voyage scolaire loin de maman et papa...



Nous travaillons aussi avec les clubs de sport de la communauté de communes pour être bien dans notre corps et dans notre tête.



Nous accueillons les enfants à partir de 2 ans 1/2 sur les deux écoles toute la journée. N'hésitez pas à nous contacter pour visiter les écoles et nous rencontrer pour échanger.

*L'équipe enseignante du RPI L'Hermenault / St-Cyr-des-Gâts.*



## Infos associations



### Deux Mains Pour Demain

Pour la 5<sup>ème</sup> fois dans le Sud Vendée, le Festival « le Rêve du Lac » se tiendra du 7 au 8 juillet 2023 à la Grand Cour de L'Hermeault.

Alliant musiques actuelles et activités pour les petits et les grands, cet événement humanitaire gagne en ampleur et visibilité chaque année.



L'Association « 2 Mains pour Demain » porte avec ses jeunes ce beau projet musical et artistique toujours au profit d'une école en Haïti.

Cette année encore nous offrirons une parenthèse de 2 ou 3 jours dans un cadre historique sublimé par une programmation pointue des 4 coins de l'hexagone et de l'Europe aussi.



Au programme : concerts, DJ, spectacle nautique, cinéma-concert pour les enfants, camping, restauration faite maison et boissons fabrication locale.



Tarif accessible pour tous : l'événement est proposé à moins de 10 € par jour. Que demander de plus ?

Solidairement !

Les jeunes, responsables du Festival.



harmoniassociation@gmail.com

<https://www.facebook.com/harmoniassociation/>

23 rue de la mairie, Saint Valérie

Tel : 07-67-25-16-82

# MUSIQUE à SAINT VALERIEN

Salle La Clé des Chants (à côté de la mairie)

Les activités ont repris le lundi 12 septembre 2022



### CHORALE

Chaque lundi de 18h à 19h30

Venez avec votre bonne humeur, avec ou sans expérience du chant

contact : 06-31-50-11-98

### COURS D'INSTRUMENTS



Différents instruments : guitare, piano..

Chaque semaine, cours particuliers adultes et enfants

Tous niveaux acceptés



et aussi **ATELIER PEINTURE et DESSINS**

Un samedi matin par mois, atelier participatif, chacun travaille son sujet. Pour débutants ou chevronnés

Contact : 06-22-14-52-57



### Les amis de l'école Jules Verne



L'association des amis de l'école Jules Verne de L'Hermenault soutient financièrement les projets éducatifs de l'équipe enseignante. Pour récolter des fonds, nous organisons tout au long de l'année des manifestations mais également des animations pour les enfants dont les recettes sont dédiées intégralement à l'amélioration de l'environnement des enfants à l'école. L'argent récolté sert aux sorties scolaires, au voyage de fin d'année, au transport, mais aussi pour le cinéma, les cadeaux, chocolats et spectacle de Noël, l'abonnement aux livres, l'achat de jeux d'école, de matériel, etc.

#### Quelques exemples pour l'année 2021/2022 :

- 4200 euros ont été versés en début d'année scolaire aux enseignants.
- Une contribution d'un montant de 1088 euros a été versée pour le voyage scolaire des CM2, ce qui a permis une faible participation de la part des parents.
- La classe de CP/CE1 a fait une sortie majoritairement financée par l'association. Le reste à charge pour les parents a été de 5 euros.

*Votre soutien est donc important. Nous comptons sur vous pour cette nouvelle année !*

#### Petit rappel du calendrier des manifestations à venir

- LOTO - Dimanche 11 novembre 2022, salle du Jary
- PIZZAS fin janvier - début février
- Chocolats de Pâques et saucissons en avril
- Fête de fin d'année en juin à l'école.

L'AG qui a eu lieu le 16 septembre à 19h30 à l'école. a permis l'élection des nouveaux membres du bureau.

Signalons que faute de bénévoles, certaines manifestations pourraient être annulées.

**INFO :** En collaboration avec les enseignants nous tenons à vous préciser le rôle des organismes qui participent au fonctionnement de l'école :

☐ **Le SIVOM** : gère le transport scolaire, la cantine, la garderie et les activités péri-scolaires. Pour tous renseignements concernant ces activités, vous pouvez vous adresser à la mairie de L'Hermenault.

☐ **Le Conseil d'école** : composé de l'équipe enseignante, des délégués du SIVOM et des parents élus en début d'année, vous pouvez leur poser toutes les questions relatives à la vie de l'école, à son projet pédagogique et à son organisation.

**Bonne rentrée !**



*Cette photographie, prise sur le perron du château de L'Hermeault, peut être datée autour de l'année 1950. Merci aux personnes qui ont aidé à retrouver les noms des musiciens, malgré quelques incertitudes.*

### Les musiciens

**Rang du haut de gauche à droite :** Favreau Edmond, Chauveau Guy, Liard Henri, Barré Emile, Charpentier Gabriel, Chaigneau René, Clair Lucien, Girard Maurice, Cousseau Paul, Garreau Louis, ( ? ), Tessier Emmanuel, Bonneau Marcel, Titière Auguste (chef), Anonier Yves, Serceau Guy, Roturier Henri, Chabot Marcel, Charpentier Francis, Guignet Gérard, abbé Grelier (vicaire), Berneau Pierre, Thomas Michel, Serceau Clément, Giraudet Alexis, Boismoreau Gabriel.

**Rang du milieu :** Deligné Yvon, Bonneau Louis, Boidé André, Bibard Jean ou Marcel, Bertrand Emile, Berthomé Roger ou Yvon, Cottereau Basile (clairon), ( ), Chabot Léon, Gelot Yvon, Regnier Jacques, Boidé Georges, Bouillaud Guy, Delhumeau Camille, Bodet Georges, Pelletier ( ? ).

**Rang de devant :** Peineau Claude, Gelot Paul, Chabot Joseph, Hucteau René, Cousseau Louis, Gelot Pierre, Ferré Eugène, Bonneau Emile, Guignet Elie, Rivasseau Louis, Guignet Paul, Peineau Francis ou Rocard ( ? ), Bodet Marcel, Beaumanoir Jean-Paul, Bouillaud ( ? ).



# HISTOIRE

## QUAND PASSAIT LA FANFARE...

### L'ÉLAN DE L'HERMENAULT

Bien des communes, autrefois, avaient leur fanfare. Orchestres uniquement composés de cuivres et de percussions, également appelés cliques, orphéons ou harmonies-fanfars, leurs musiciens défilaient lors des kermesses ou des manifestations patriotiques.

La création de la fanfare L'ÉLAN de L'Hermenault semble dater de la fin de l'année 1947 sans autre précision connue. En témoignent deux articles de journaux locaux de l'époque :

#### L'HERMENAULT

Avec la fanfare. Malgré ses sept mois d'existence, la fanfare L'ÉLAN a obtenu à Saint-Valérien un beau succès au cours de la kermesse annuelle. Une jeune fille charmante, mademoiselle Ginette Hilot, a offert à monsieur Auguste Titière, qui dirigeait les musiciens pour la première fois, une gerbe de fleurs.

Le soir, un défilé impeccable à travers les rues du bourg, au son des cuivres, fut très applaudi par tous les habitants groupés devant leurs maisons.

*L'Avenir de l'Ouest.      Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 1948.*

#### L'HERMENAULT

Avec la fanfare. Au concours de La Roche -sur -Yon, notre jeune fanfare a remporté un prix d'excellence et deux premiers prix. Après seulement sept mois d'existence, elle mérite toutes nos félicitations pour ces succès.

*L'Avenir de l'Ouest.      Vendredi 9 juillet 1948.*

Sans que l'on ait de date précise, il semble que l'existence de la fanfare L'ÉLAN de L'Hermenault se soit arrêtée vers 1962.

J-P Gadé

Dans cette grille il s'agit de trouver des chanteuses et chanteurs dont le nom se termine par le son (i), (ie) ou (y) situés dans les cases grises et dont la définition est en italique gras.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

**Horizontalement :** 1) *Fut une belle Nana* - Vieille langue. 2) Conjonction - Lac des Pyrénées - Pronom - Prénom féminin. 3) *C'est Rome, pour le Pape - Il a chanté "n'importe quoi", mais pas que...* 4) Qualifie un orifice - Fait le tour de la geisha. 5) Un des Kennedy - *Une grenade sous son sein...* 6) Maisons d'aliénés - Adverbe. 7) Institut de recherche. 8) Toujours vert - *Corse presque aussi célèbre que Napoléon* - Antituberculeux. 9) Se piquait autrefois - Lac italien. 10) *Ténor italien* - Aux pieds des bagnards. 11) Longue période - Interjection. 12) *Thymus - Il est rital et il le reste...*

**Verticalement :** A) *Un métèque* - Le berceau du navire. B) Ancienne ville de Mésopotamie - Préposition - *Il a chanté Mama Corsica à l'Eurovision*. C) *Cette Chimène là est-elle amoureuse d'un Rodrigue?* - Démonstratif. D) Se prend avec beaucoup d'attention - *Elle a chanté sur un air latino*. E) Au tapis ! - Blonde anglaise - Spécialiste des voies aériennes. F) Ajoute - Prépara sa monture. G) Sont outre Atlantique - Est anglais. H) *Le barbier de Belleville...* - En rapport avec un magicien. I) Se respire - Condition des anglais. J) Habitante de l'ancienne capitale des trois Gaules. K) Deux points - Gris foncé - Com-

port. L) *Il demande souvent «c'est quand le bonheur ?» - Chante la marinière mais ne la porte pas forcément.*

**5 RÈGLES D'OR POUR LES SENIORS**

Le **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE**,  
l'**UNION DÉPARTEMENTALE DES CCAS ET CIAS DE VENDÉE**,  
la **GENDARMERIE** et la **POLICE**  
vous conseillent pour mieux vous protéger contre la délinquance.

- 1** JE N'OUVRE PAS MA PORTE à un(e) inconnu(e)
- 2** JE FERME TOUJOURS MA PORTE à clé
- 3** JE NE DÉTIENS PAS ET JE NE TRANSPORTE PAS d'importantes sommes d'argent liquide
- 4** JE RANGE MES CLÉS DE MAISON ET DE VOITURE AINSI QUE MES PAPIERS IMPORTANTS dans un lieu sûr (l'évite de les laisser dans mon entrée ou sur un meuble)
- 5** AU MOINDRE DOUTE, JE COMPOSE LE 17 pour alerter la Gendarmerie ou la Police

Logos: VENDÉE LE DÉPARTEMENT, Gendarmerie nationale, POLICE NATIONALE, udccas